

Premières tendances 2^e trimestre 2015

Nouvelle amélioration de l'indicateur du climat des affaires

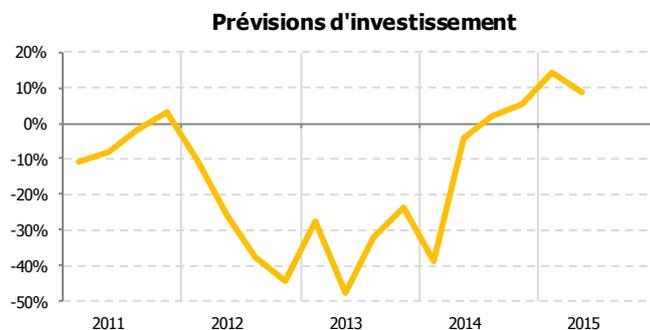
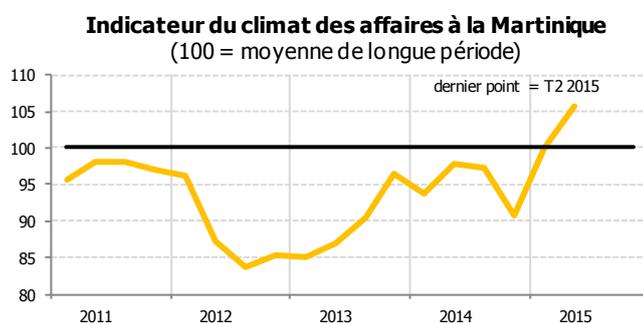
LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au deuxième trimestre 2015, l'indicateur du climat des affaires (ICA) affiche une nouvelle amélioration (+5,8 points). Il s'établit désormais à 105,6 points. Cette progression permet à l'ICA de repasser au dessus de sa moyenne de longue période, ce qui n'était pas arrivé depuis début 2008.

L'opinion générale des chefs d'entreprise sur le deuxième trimestre contribue positivement à l'amélioration de l'ICA. En revanche, les délais de paiement passés empêchent une progression plus importante.

De même, l'évolution de l'ICA est portée par les anticipations favorables des chefs d'entreprise pour le trimestre à venir, en particulier les soldes relatifs à l'activité et aux délais de paiement.

Les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise pour les douze prochains mois fléchissent mais affichent toujours un niveau supérieur à la moyenne de longue période.

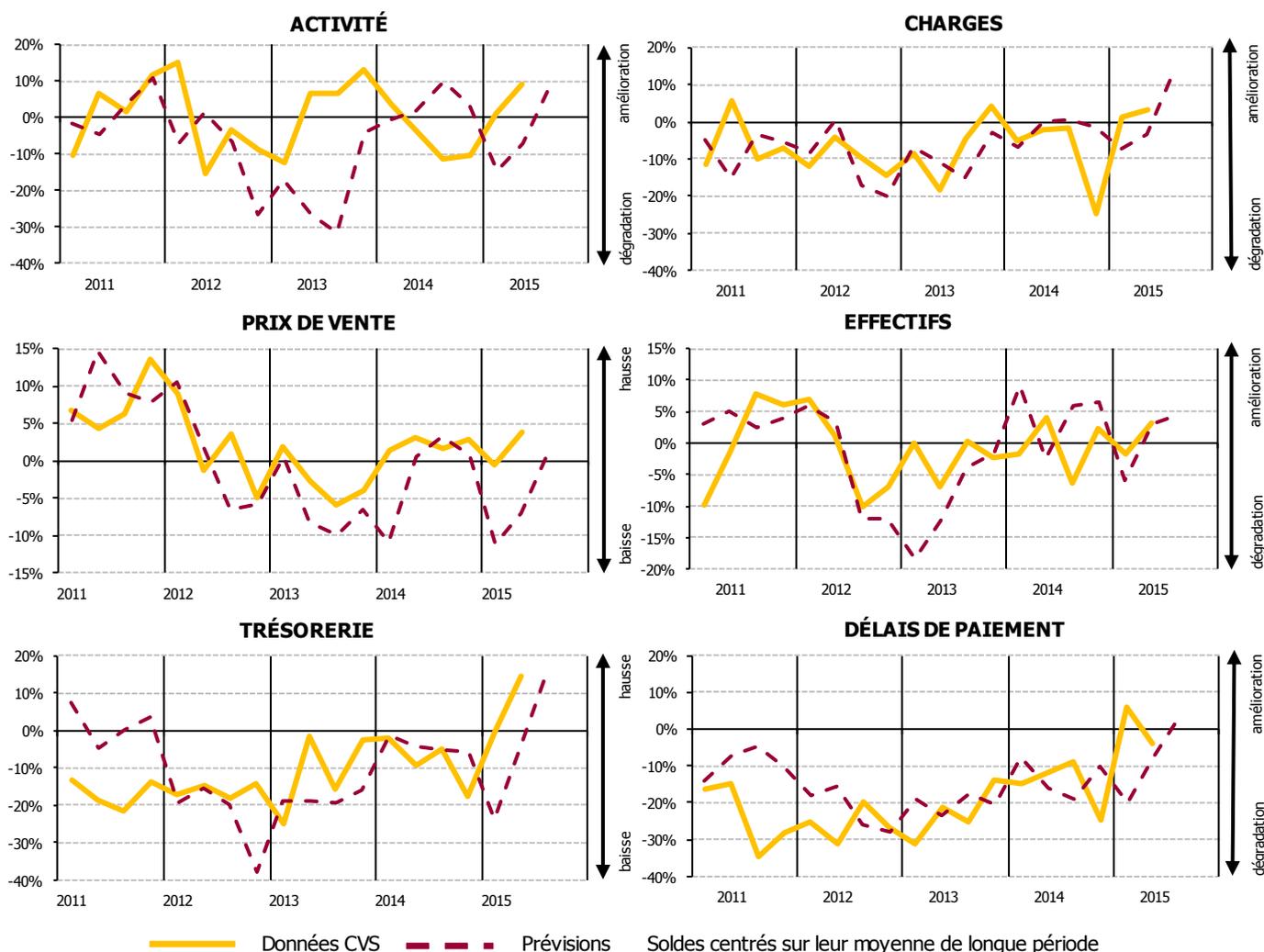


LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les premiers résultats de l'enquête de conjoncture montrent une nouvelle progression de l'activité au deuxième trimestre. L'ensemble des soldes d'opinion bénéficient d'un jugement favorable sur le trimestre. À l'exception des délais de paiement qui se dégradent, la trésorerie bénéficie d'une amélioration significative. Dans le même temps, les effectifs, les charges d'exploitation et les prix sont favorablement orientés.

Pour le troisième trimestre 2015, les professionnels font preuve d'optimisme. Une nouvelle amélioration des soldes d'opinion (activité, charges, effectifs, trésorerie et les délais de paiement) est attendue. Seuls les prix de vente devraient se stabiliser.

LES SOLDES D'OPINION



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM – 2^e trimestre 2015 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans la note « Tendances conjoncturelles » à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées -notamment par secteur d'activité- et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie martiniquaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM a élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : 7 août 2015 – Dépôt légal : août 2015 – ISSN 1952-9619